

DÉLIBÉRATION N° 2022 - 084

DÉPARTEMENT : ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT : SAINT-MALO
CANTON : DOL DE BRETAGNE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2022**

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27**PRÉSENTS : 22****VOTANTS : 26**

L'an deux mille vingt-deux, le 7 novembre, le Conseil Municipal de la commune de MINIAC-MORVAN étant réuni dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, après convocation légale le 28 octobre 2022, sous la présidence de Monsieur COMPAIN Olivier

ÉTAIENT PRÉSENTS : COMPAIN Olivier, MARTIN Eric, MACE Jean-Yves, GARCON Daniel, MARCILLE Josian, CARON Paul, DUBOIS Florian, TOUTANT Agnès, PRIOUL Martine, GAUTIER Amandine, LAVOUE Valérie, GOGER Hubert, JOUQUAN Richard, BOSSE Nathalie, BOUDAN Virginie, CLERGUE Aurélie, COS Anthony, LOISEL Demba, LEBRETON Michel, MOUSSON Raymond, HOUGRON-RIVET Laurence, BLOUIN Jean-Yves

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement : THIEULANT Gisèle à GARCON Daniel, LOISEL Demba à MARTIN Eric, SOULOUMIAC Sophie à BLOUIN Jean-Yves, BRIAND Mikaël à COMPAIN Olivier

ABSENTS EXCUSÉS : THIEULANT Gisèle, LOISEL Demba, SOULOUMIAC Sophie, BRIAND Mikaël

ABSENTS : MARTIN Sylvie,

Un scrutin a eu lieu, M LEBRETON Michel a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

2022 – 84 - TARIFS DE LOCATION BEL-AIR, SERVICES - ANNEE 2023**Rapporteur Monsieur Garçon**

Monsieur Garçon demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur les tarifs de la location des diverses salles et de la vaisselle ci-dessous. Il propose que les tarifs soient appliqués à compter du 1^{er} janvier 2023, à savoir :

	DIVERS TA-RIFS			DIVERS TA-RIFS	
	ESPACE BEL AIR 2022			ESPACE BEL AIR 2023	
Espace Bel Air					
Location à la journée	Commune	hors commune	Commune	hors commune	
* salle parquet (300m ²)	271.00	370.00	271	370	
* salle parquet + carrelée 1 et 2	487.00	660.00	487	660	
* salle carrelée 1 et 2	216.00	290.00	216	290	
* salle carrelée 1 ou 2	108.00	150.00	108	150	
* salle parquet + 1 carrelée	379.00	511.00	379	511	

* cuisine	81.00	110.00	81	110	
* Vin d'honneur carrelée 1 et 2	87.00	120.00	87	120	

* Vin d'honneur carrelée 1 ou 2	43.00	60.00	43.00	60.00	
* Vin d'honneur parquet	108.00	170.00	108	170	
<i>Location Week-end du vendredi 14 H au dimanche 18 H</i>					
* salle parquet (300m ²)	406.00	550.00	406.00	550.00	
* salle parquet + carrelée 1 et 2	730.00	1000.00	730.00	1 000.00	
* salle carrelée 1 et 2	325.00	450.00	325.00	450.00	
* salle carrelée 1 ou 2	162.00	220.00	162.00	220.00	
* salle parquet + 1 carrelée	568.00	770.00	568.00	770.00	
* cuisine	121.50	165.00	121.50	165.00	

Vaisselle	location		Vaisselle	location	
* couvert complet	0.98	Article manquant ou détérioré	* couvert complet	1.00	Article manquant ou détérioré
A l'unité		taux remb	A l'unité		taux remb
* Verre à champagne	0.15	1.85	* Verre à champagne	0.15	2.00
* Assiette plate	0.21	3.00	* Assiette plate	0.25	3.00
* Assiette creuse	0.21	3.00	* Assiette creuse	0.25	3.00
* Assiette à dessert	0.21	2.35	* Assiette à dessert	0.25	2.50
* Tasse à café	0.15	1.25	* Tasse à café	0.20	1.50
* Verre à eau	0.15	1.85	* Verre à eau	0.20	2.00
* Verre à vin	0.15	1.80	* Verre à vin	0.20	2.00
* Cuillère de table	0.12	1.30	* Cuillère de table	0.15	3.00
* Fourchette de table	0.12	1.30	* Fourchette de table	0.15	3.00
* Couteau de table	0.12	2.95	* Couteau de table	0.15	3.50
* Cuillère à café	0.12	0.75	* Cuillère à café	0.15	1.60
Soupière	gratuit	16.90	Cul de poule	Gratuit	Coût en vigueur
* Louche inox	Gratuit	5.60	* Louche inox	Gratuit	Coût en vigueur
* Légumier	Gratuit	9.40	* Légumier	Gratuit	Coût en vigueur
Saladier			Saladier	Gratuit	Coût en vigueur
* Pot à eau	Gratuit	5.60	* Pot à eau	Gratuit	Coût en vigueur

--	--	--	--	--	--	--

- Location vaisselle buffet à la pièce						
- Nettoyage : Forfait				150€		
- Les jours et heures pour l'état des lieux seront fixés par les services administratifs de la mairie de Miniac-Morvan en fonction des locations						
- Caution de 400 € pour 1 salle carrelée, 800 € pour les 2 salles carrelées ou la salle parquet, 1 500 € pour l'ensemble et 200 € pour la Cuisine seule.						
- ECOLES et associations liées aux écoles : salle gratuite 4 fois par an						
- Associations : salle gratuite 1 fois par an		- Associations : salle gratuite 1 fois par an à la première location de l'année				
- Tarifs associations de Miniac-Morvan :						
- 1ère utilisation : la location reste gratuite une fois par an, quel que soit le jour d'utilisation en semaine ou pendant le week-end.						
- en cas de 2ème utilisation : pendant la semaine uniquement du lundi au jeudi compris, excepté les jours fériés :						
50 % du tarif actuellement en vigueur						
- pour les utilisations suivantes : la location est payante en totalité quel que soit le jour.						

Une réflexion sera menée en 2023 pour appliquer en 2024 un forfait fluide pour les locations de salles

Après avoir délibéré et avec 5 abstentions et 21 POUR des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide d'

- **Approuver les tarifs ci-dessus et applicables au 1^{er} janvier 2023**
- **Autoriser le maire à signer tous les documents à intervenir dans cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré et ont signé les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

Le Maire, M. COMPAIN Olivier

Le secrétaire de séance
 M LEBRETON Michel



